

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

Ceci est une communication publicitaire.
Veuillez vous référer à la note d'information de la SCPI et au document d'informations clés
avant de prendre toute décision finale d'investissement



Inter Gestion
REIM

Valeur de reconstitution à mi-année des SCPI CRISTAL

Dans le contexte de crispation du marché immobilier de ces derniers mois, la valeur de reconstitution est LE chiffre à ne pas manquer pour avoir une **vision pragmatique** de la valeur d'une SCPI.

Cet indicateur clé, qui représente le montant total qu'il faudrait rassembler pour reconstituer à l'identique le patrimoine d'une SCPI à un instant t, permet d'évaluer la **justesse du prix de part** et donc de prendre des **décisions d'investissement éclairées** !

La SCPI des Grandes Enseignes

Avec une décote de -5,27%,
CRISTAL Rente présente
toujours un prix de part bien
en dessous de sa valeur de
reconstitution, laissant ainsi
une marge intéressante pour
une **potentielle**
revalorisation.



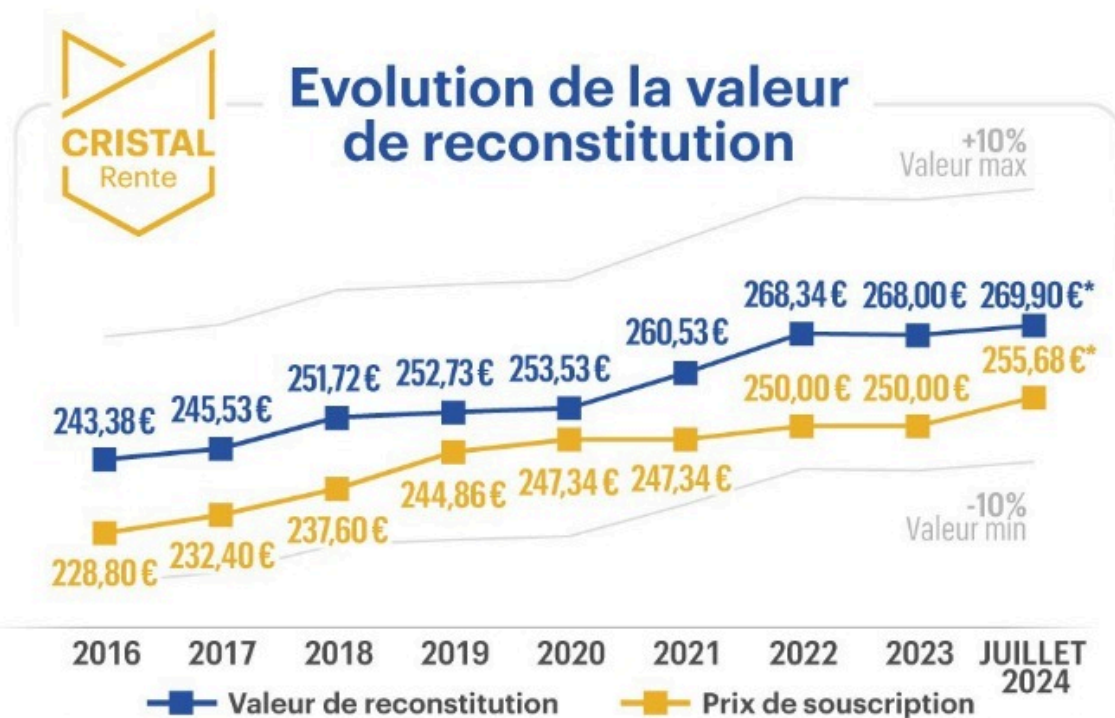
255,68 €*

Prix de souscription



269,90 €*

Valeur de reconstitution



*Valeur intégrant l'entrée en vigueur de nouvelles modalités d'application de la politique de frais de la SCPI au 1^{er} juillet.



204 €

Prix de souscription



224,93 €

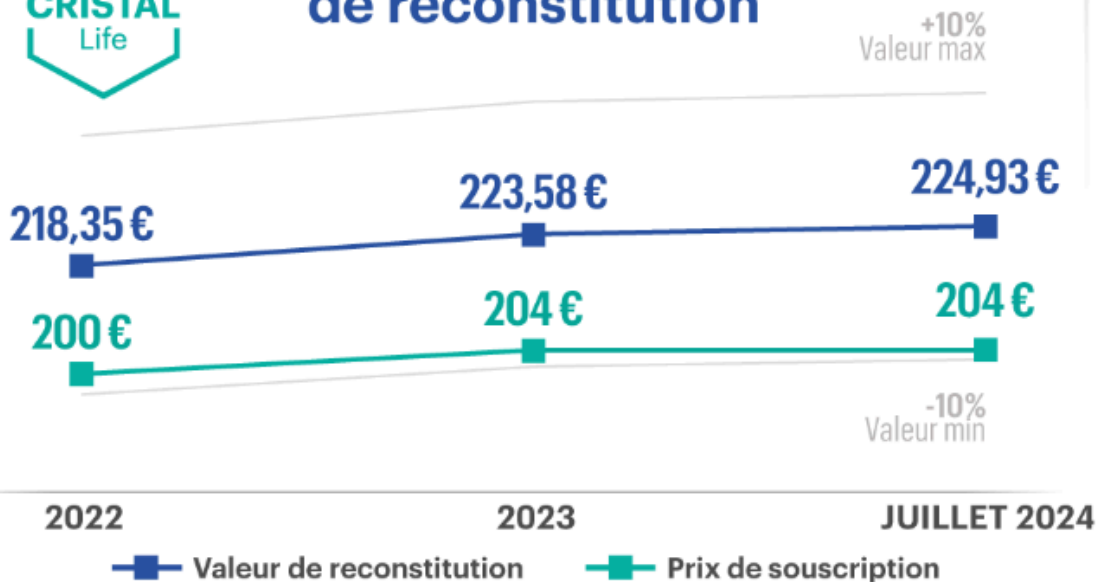
Valeur de reconstitution

La SCPI des Besoins essentiels

En hausse par rapport à fin 2023, la valeur de reconstitution de **CRISTAL Life** montre une **prise de valeur** de son patrimoine au cours du dernier semestre, affichant désormais une décote de -9,31%.



Evolution de la valeur de reconstitution



Pour rappel

Ordonnance du 3 juillet 2024

relative aux SCPI

Il ne vous a sans doute pas échappé qu'une ordonnance est récemment venue accroître l'exigence d'expertise du patrimoine des SCPI, en leur demandant désormais d'évaluer et de publier la valeur de leurs actifs non plus de façon annuelle mais semestrielle. L'objectif : assurer une plus grande transparence de l'information auprès des épargnants.

Cette nouvelle mesure devrait être effective en 2025, un décret doit encore venir préciser les modalités d'application.

Merci encore pour votre confiance !

Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse

contact@inter-gestion.com

ou par téléphone au

[01 43 12 52 52](tel:0143125252)

L'Équipe Inter Gestion REIM



Siège Social Inter Gestion REIM - 38, avenue de l'Opéra 75002 PARIS - Tél : 01 43 12 52 52
Société Anonyme au capital de 240 000,00 euros - N° SIRET 345 004 436 00068
Société de gestion agréée en France sous le n° GP 12000008 et réglementée par l'AMF

AVERTISSEMENTS

Avant de prendre sa décision, l'investisseur doit se souvenir que le placement en parts de SCPI :

- Ne saurait être entrepris que dans une **perspective de plusieurs années** – dix ans au minimum – délai nécessaire pour que la valorisation des parts ait compensé au moins partiellement les charges initiales inhérentes à l'acquisition d'immeubles et également les frais liés à la souscription des parts.
- Demeure un **placement à caractère immobilier**. En conséquence, la régularité de ses résultats (revenus et évolution du prix de la part) est directement dépendante de la conjoncture économique.

- La Société de gestion **ne garantit aucun objectif de rentabilité**. Les revenus potentiels peuvent varier à la hausse comme à la baisse ainsi que la valeur de la part.
- Est soumis à la **transparence fiscale** qui impose le résultat de la société entre les mains des associés au prorata de leur participation dans la société. Ainsi, le revenu imposable peut-il, dans certains cas, être supérieur aux revenus effectivement distribués par la SCPI. La Société de gestion transmet aux associés les éléments nécessaires à la déclaration annuelle des revenus.
- Présente un **risque de perte en capital et de liquidité**.

La note d'information de la SCPI, le document d'informations clés, les statuts, les bulletins de souscription, le dernier bulletin trimestriel d'information ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles en langue française auprès d'Inter Gestion REIM ou sur le site www.inter-gestion.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)